

Le CHSCT est une force de proposition pour le bien-être du personnel, mais la direction ne l'entend pas ainsi

Communiqué des élus et représentants CGT, CFDT, FO, SUD du CHSCT de l'AFP

Le CHSCT s'est réuni le mercredi 3 octobre avec un ordre du jour chargé, dont les points principaux concernaient l'aménagement de l'ensemble du siège et les projets de la direction d'implantation de services au 2ème étage. La réunion a duré de 10H00 à 18H00, un vrai marathon durant lequel les élus ont déployé des argumentations solides et des propositions alternatives, sans avoir l'impression d'être écoutés par la direction.

Les élus ont refusé de donner un avis sur l'implantation totale du siège et sur l'implantation au 2ème étage, pour plusieurs raisons :

1. Le "*macrozoning*" de l'ensemble des futures implantations des six étages du siège présenté par la direction comporte des incohérences flagrantes : La direction affirme d'un côté sa volonté de rapatrier au siège le desk France et la redchef France, mais dans les plans présentés ils n'y figurent pas. Les plans sont donc fictifs. Si cette décision venait à être confirmée, qu'en serait-il des services aujourd'hui inclus dans ces plans ? Pas de réponse ! Combien de salariés seraient concernés ? Dans quelles surfaces et dans quelles conditions seraient-ils installés ? Pas de réponse !
2. Les surfaces prévues sont d'ores et déjà insuffisantes pour recevoir plusieurs services dans des conditions de travail convenables pour les salariés. Certains services se voient avec des surfaces actuelles réduites pour le même nombre de salariés. Le problème est d'autant plus grave que la direction nous informe que le nombre de salariés installés au siège va augmenter. Quelques secteurs sont très bien lotis, mais les élus du CHSCT refusent une logique dans laquelle un petit nombre de services "vitrine" seraient confortablement installés pendant qu'une grande partie du personnel travaillerait dans l'inconfort.
3. La direction joue un double jeu : D'un côté, elle met en place un comité d'aménagement composé de membres du CHSCT, de membres de la direction et de responsables projet afin de réfléchir aux aménagements et emplacements les plus adaptés aux salariés, et de l'autre elle ne donne aucun moyen à ce comité pour fonctionner :
 - Le comité s'est réuni pour la 7ème fois et nous n'avons quasiment plus personne en face.
 - La direction ne communique ni les expressions de besoins des chefs de service, ni les stratégies d'entreprise.
 - Les plans et les documents sont distribués au compte goutte.
 - Les délais de consultation du CHSCT sont bien trop courts pour permettre au comité pour trouver des propositions ingénieuses.Ce comité semble avoir comme seul objectif de crédibiliser les décisions inéluctables que la direction a déjà planifiées.
4. Les élus ont proposé une nouvelle fois que la direction étudie la possibilité de réinstaller au siège des desks délocalisés rue Vivienne, comme le personnel concerné l'a demandé signalant les incohérences du choix de l'éclatement de la rédaction. Au 2ème étage, qui vient d'être désamianté et dans lequel les travaux d'installation électrique sont en cours, tout est encore possible. Les problèmes d'éloignement des services rédactionnels ont été maintes fois évoqués depuis le déménagement, et notamment à l'occasion des dernières élections. Parallèlement, on voit se multiplier les inconvénients dus au fait que le bâtiment de la rue Vivienne n'est pas conçu pour travailler 24 heures sur 24.

Cerise sur le gâteau, au moment où les élus protestaient durant le CHSCT contre l'installation de caméras de surveillance dans les services rédactionnels de la rue Vivienne, exigeant des explications et une consultation sur le sujet, la direction a reconnu que les locaux rue Vivienne posaient de sérieux problèmes de sécurité, notamment pour les journalistes travaillant de nuit pour qui les caméras ne constituent en aucune manière une solution.

Une raison de plus, avons-nous argumenté, pour que la direction corrige les erreurs.

La direction reconnaît les problèmes, quand elle ne peut pas les nier, affirme qu'elle acceptera de les évoquer ultérieurement, mais persiste et signe dans ses projets, sans tenir compte des arguments présentés par les représentants du personnel. Elle écoute mais n'entend pas !!!

Un prochain CHSCT est prévu par la direction le 31 octobre. Les élus ont exigé des plans corrigés correspondants à la réalité des projets (stratégie de la Direction) et au respect des conditions de travail convenables pour les salariés. Mais au bout de ce processus ils seront dans l'obligation de donner un avis sur les projets présentés, leur avis étant consultatif, la direction peut passer outre les demandes du personnel.

Les élus du CHSCT informeront rapidement l'intersyndicale sur la situation du dossier de l'aménagement. Ils se rendront dans les prochains jours dans les différents services concernés pour consulter le personnel.

Ils invitent tous les salariés concernés à une réunion d'information :
le jeudi 11 octobre à 13H00
dans la salle de réunion du CE au 1er étage du siège.
Les élus et représentants CGT, CFDT, FO, SUD du CHSCT